

SCRIME - LABRI

Bât [A37]

contact-scrime@labri.fr

Tél. : +33 (0)5 40 00 29 85

Compte rendu
Comité de pilotage du GIS artistique SCRIME
Lundi 23 mai 2016 à 17h
Salle 74 - LaBRI (bât A30) - Université de Bordeaux

Membres : Université de Bordeaux : Jean-Luc Pozzo, Vanessa Oltra
CNRS : Adeline Nazarenko
Bordeaux INP : Valérie Vigneras
DRAC : Marie-Hélène Rouaux, Pierre Blanc
Ville de Bordeaux : Fabien Robert, Jean-Luc Portelli
Conseil Régional : Laurence Barrière, Cécile Biénes, Luc Trias

Direction : Myriam Desainte-Catherine
Jean-Louis Agobet
György Kurtàg

Invités : Marc Phalippou
Jean-Philippe Domenger
Audrey Naudin

Ordre du jour :

- Approbation du CR du CoPil du 16/11/16
- Bilan des activités de l'année : projets de recherche, résidences Art et Science, saison artistique et événements, projets pédagogiques
- Bilan des moyens (humains, financiers, locaux) + Approbation du budget prévisionnel et plan de financement de la subvention DRAC (Education artistique et culturelle – SdS)
- Projets :
 - . Stratégie de développement en région
 - . Projets pédagogiques : handicap, semaine du son, parcours académiques
 - . Saison 2016-2017 : Campulsations, Concerts Rencontres, Semaine du Son, Semaine Digitale, Cycles A&S
 - . 3Dôme : concerts et formations
 - . Organigramme du SCRIME, missions
- Questions diverses

**Compte-rendu du Comité de pilotage du GIS Artistique SCRIME
Lundi 23 mai à 17h Salle 74 - LaBRI (bât A30) - Université de Bordeaux**

Présents :

Claire Andriès (Ville de Bordeaux Culture, représentante de Fabien Robert),
Laurence Barrière (CR),
Adeline Nazarenko (CNRS, en visio-conférence),
Vanessa Oltra (UB),
Jean-Luc Portelli (CRR),
Jean-Luc Pozzo (UB),
Valérie Vigneras (Bordeaux INP),
Jean-Philippe Domenger (LaBRI),
Myriam Desainte-Catherine,
Jean-Louis Agobet.

Excusés :

Pierre Blanc,
György Kurtàg

En préambule Claire Andriès demande s'il est possible de changer l'ordre du jour de façon à commencer par le bilan de la direction artistique, raison de sa présence, et compte tenu du fait qu'elle doit partir à 18h. L'ordre du bilan du deuxième point sera donc modifié.

1) Approbation du CR du 16 novembre

Les deux participants présents au précédent copil et à celui-ci (Jean-Luc Portelli et Adeline Nazarenko) n'ayant pas un souvenir précis de l'avoir reçu ou lu, il est proposé de reporter cette adoption au prochain COPIL. Myriam Desainte-Catherine informe le comité qu'elle l'avait envoyé en décembre 2015 et qu'elle n'a reçu aucun retour (le 18 décembre après vérification).

2) Bilan des activités du SCRIME

Jean-louis Agobet rappelle la feuille de route que le comité de pilotage lui a confiée : mise en place d'une saison artistique identifiée permettant de positionner le SCRIME comme un opérateur artistique. Claire Andriès demande s'il y a un document écrit décrivant cette feuille de route et Jean-Louis Agobet répond que cette question a été discutée et approuvée au premier comité de pilotage (dans le CR du 1er juin 2015). Jean-Louis Agobet présente ensuite la saison et son bilan, notamment l'ouverture du festival FACTS qui a été un très bel événement, ainsi que l'atelier du compositeur Gérard Grisey, et le Piano Day qui a attiré 100 personnes dans la chapelle du CROUS. Les deux concerts suivants ont été annulés. Jean-Louis Agobet informe alors le comité que les moyens mis à sa disposition ne sont pas compatibles avec sa mission et qu'il souhaite remettre son mandat au COPIL.



Vanessa Oltra demande pourquoi les concerts ont été annulés.

Myriam Desainte-Catherine indique que la saison s'est avérée plus lourde que prévu, et que l'équipe a manqué d'encadrement pour la production des événements. Jean-Louis Agobet souligne que selon lui une direction artistique n'est pas une direction opérationnelle. En effet, la mission de production n'est pas réaliste sur 2h d'enseignement de mise à disposition et n'est pas non plus de son domaine de compétences. Myriam Desainte-Catherine revient sur le bilan humain du Piano Day qui a été très lourd, un mois d'heures supplémentaires pour la technicienne Julia. Il était impossible de continuer dans ces conditions. Les moyens financiers n'ont pas suivi non plus. À cela s'est ajoutée la démission du directeur artistique, par un message envoyé le 1er mars à toute l'équipe. Jean-Louis Agobet, appuyé par Jean-Luc Portelli, indique qu'il n'a pas démissionné : il a remis son mandat au copil ce jour.

Jean-Philippe Domenger demande si le directeur artistique pourrait continuer sa mission s'il disposait des moyens nécessaires. Jean-Louis Agobet et Myriam Desainte-Catherine considèrent tous les deux que la situation n'est pas favorable.

Claire Andriès précise que la mairie met 2h d'un professeur du CRR pour la direction artistique pour l'articulation avec le projet pédagogique du CRR et elle remet en question le montage financier mis en oeuvre entre la ville et le SCRIME via le CRR si la mission est reconsidérée. Jean-Luc Portelli informe que 2h correspondent à une demi-journée.

Myriam Desainte-Catherine propose de continuer sur l'ordre du jour et de dresser le bilan de la recherche avant de revenir sur la question de la direction artistique. Concernant le dôme 3D, la demande au département Sciences et Technologies a été obtenue et on attend la réponse de la région.

Claire Andriès s'inquiète de l'impact important que va avoir le coût de la diffusion avec un dispositif aussi innovant et performant.

Myriam Desainte-Catherine indique que ce dôme sera utilisé lors de partenariats avec de gros événements qui permettront de financer son installation et qu'elle a déjà pris contact avec Tiffany Fukuma pour envisager un événement lors de la semaine digitale en 2018. Sur le sujet de la spatialisation, des prises de sons ambisoniques ont été effectuées, l'une avec un orchestre jouant une oeuvre de Nicolas Marty, élève de Jean-Louis Agobet à l'auditorium (Jean-Luc Portelli précise que cet enregistrement sera joué devant le jury à la manufacture atlantique), et l'autre en partenariat avec le concours de Quatuor à cordes. Il s'agit d'étudier des modes d'écoutes actives, en partenariat avec Sylvain Marchand professeur à l'université de La Rochelle de façon à donner des concerts à écouter dans des lieux divers et sous des formes nouvelles au public.



Myriam Desainte-Catherine mentionne aussi le projet i-score qui va faire l'objet d'un transfert vers la société Blue Yeti et le projet avec l'université de Bilbao qui consiste à élaborer une chorégraphie de sons lumière et robots. Jean-luc Portelli fait état d'un contact entre le CRR et Bilbao, via Christophe Havel. Myriam Desainte-Catherine ajoute que deux demandes ont été faites pour financer ce projet, l'une auprès de l'IdEx et l'autre dans le cadre de l'appel Eurorégion pour des missions.

Le bilan pédagogique est ensuite ébauché, avec notamment la licence science et musique. Jean-Luc Portelli réaffirme son vif intérêt pour ce projet et précise que celui-ci doit se monter notamment avec le PES.

3) Projets

Dans les perspectives, Jean-Louis Agobet mentionne la restructuration des Centres Nationaux de Création Musicale et des structures de recherche qui apporte au SCRIME une opportunité nouvelle et qui a été clairement évoquée par Éric Denuit, délégué musique à la DGCA. Cependant, une redéfinition des missions de ces centres est en cours. Il semble que la recherche pourrait ne plus faire partie des missions de ces centres qui se recentreraient sur la diffusion et la création.

Myriam Desainte-Catherine rappelle que le budget de fonctionnement du SCRIME est fourni par la DGCA mais qu'il provient de la mission recherche du ministère de la culture. Ce financement n'est donc pas dédié à la création et encore moins à la diffusion. Cependant, le SCRIME l'utilise pour financer des résidences d'artistes en lien avec la recherche.

Myriam Desainte-Catherine fait ensuite part aux membres du copil du message que Pierre Blanc lui a confié au téléphone. Pierre Blanc est absent car il est souffrant mais il a souhaité réaffirmer son intérêt pour le SCRIME et ses activités de recherche et de création. Même si ce soutien n'a pas pu se concrétiser par l'apport d'un financement nouveau, il a toujours cette perspective en tête. La DRAC s'intéresse aussi au SCRIME dans le cadre plus global d'une dynamique autour d'un pôle sur le territoire du grand sud-ouest dans laquelle le SCRIME sera un acteur d'importance. Pierre Blanc affirme aussi qu'il faut redéfinir les fondamentaux, notamment les compétences de la direction artistique et étudier l'adéquation des projets aux moyens. Le SCRIME doit aussi diversifier ses partenaires artistiques, le partenariat avec le CRR étant d'une grande importance mais non exclusif. Il faut maintenant faire des réunions plus techniques entre les partenaires pour travailler sur ces questions.

Pour terminer sur les perspectives, Myriam Desainte-Catherine enchaîne sur la stratégie de développement en région du SCRIME et son ouverture esthétique aux musiques actuelles. Concernant la région, il y a eu une visite d'Ars Nova (ensemble de Poitiers) qui souhaite s'appuyer sur le SCRIME pour les créations liées à la technologie, une rencontre programmée avec Denis Laborde DR CNRS en sciences sociales qui



souhaite créer une UMR à Bayonne de recherche sur la musique, une rencontre avec le pôle Image d'Angoulême concernant un projet de formations Art et Science en cohabilitation avec l'université de Poitiers et de Bordeaux. Il y a aussi dans le grand Sud-Ouest, une reconfiguration du partenariat avec le GMEA, avec la création de l'association "la passerelle" qui reprend en local les objectifs du réseau national TRAS, et avec laquelle le SCRIME sera un partenaire important. Jean-Luc Portelli souligne l'importance de cet axe de développement en région et de l'ouverture aux musiques actuelles.

La discussion se réoriente alors sur la direction artistique. Les partenaires soulignent l'importance du SCRIME dans le contexte de développement du champ arts et sciences sur le plan national et expriment leur souhait de lui donner plus de visibilité tout en veillant à l'adéquation avec les moyens. Laurence Barrière explique qu'une solution pour diminuer le coût des événements consiste à éviter le portage direct des événements et de développer des partenariats de coprogrammation ou de coproduction d'événements. Vanessa Oltra affirme qu'il est nécessaire de clarifier le projet artistique du SCRIME. Elle précise que le travail d'accueil en résidences est un travail de recherche et de création qui n'a rien à voir avec la diffusion. De plus, ce sont des financements et des coûts différents. Elle ajoute que certains moyens de l'université pourraient être mutualisés dans l'objectif de production. Myriam Desainte-Catherine souhaite évoluer vers un comité d'orientation artistique qui reflèterait mieux les diverses lignes esthétiques (acousmatique, musique contemporaine, orchestre, musiques actuelles), les diverses compétences (programmation, production, accueil en résidences) et les divers lieux (grande région). Jean-Luc Portelli craint que ce comité apporte de la complexité et que la ville ne soit pas d'accord.

Ces questions demandant un travail préliminaire avant de statuer, mais la situation étant urgente, il est décidé de positionner le prochain copil fin juin, le 29 juin à 11h et de faire des réunions de travail d'ici là pour apporter des éléments nouveaux.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18h45.

